

Inscription pour la prise en charge d'un enfant dans le cadre de l'enseignement à distance

L'enseignement alternatif à partir du 22 février 2021 est la contribution de l'école à l'atténuation de la pandémie en réduisant constamment les contacts. Par conséquent, la possibilité de soins à domicile doit être soigneusement examinée avant l'inscription. Les services de soins à domicile ne sont disponibles que pour les niveaux 1 à 6 dans tous les types d'écoles. Pour les élèves qui ont besoin d'un soutien éducatif spécial dans des écoles spéciales ou dans des écoles d'apprentissage en commun, qui nécessitent des soins particuliers (par exemple, dans les domaines du développement mental ainsi que du développement physique et moteur), il faut également assurer ce soutien dans les groupes d'âge plus élevés en consultation avec les parents ou les tuteurs.

L'offre est accessible aux enfants ayant un contrat OGS ou un contrat de garde d'enfants aux heures habituelles. Les enfants sans contrat OGS ni contrat de garde d'enfants peuvent faire appel à la garde d'enfants pendant les heures de classe. Des arrangements individuels peuvent être pris sur place.

Je,

Nom, Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Adresse e-mail		

déclare par la présente que mon enfant,

Nom, Prénom	
Date de naissance	
Classe / grade	

aura besoin d'une surveillance pendant la suspension de l'enseignement en classe à partir du 22 février 2021, initialement jusqu'au 05 mars 2021:

jours	heures
Veillez indiquer ici les jours/périodes de soins nécessaires (du lundi au vendredi, il n'y a pas de soins le week-end)	

Une déclaration de l'employeur n'est pas nécessaire.

Déclaration :

Nous déclarons que nous avons besoin de la garde de notre enfant les jours susmentionnés. Nous acceptons que, malgré la durée habituelle de la garde, les repas habituels puissent être remplacés par d'autres formules telles que des paniers-repas.

Date, Signature